



INFOS PRATIQUES

MISE EN LIGNE DE L'ESPACE CITOYENS DE TREILLIÈRES

Mis en ligne le 16 octobre 2018

Depuis plusieurs années, la municipalité de Treillières s'est lancée dans une révolution numérique marquée notamment par la réalisation d'un nouveau site internet, le développement de ses réseaux sociaux et la dématérialisation des instances municipales.

La municipalité poursuit dans cette voie avec la **mise en ligne d'un espace Citoyens à compter du mercredi 17 octobre**. Cet outil permettra à tous les Treilliérais de réaliser un certain nombre de démarches depuis n'importe où, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les citoyens pourront ainsi faire leurs démarches famille, signaler un problème technique, prendre un rendez-vous pour faire une pièce d'identité, demander un acte d'état civil, déposer une candidature pour un emploi... directement en ligne.

Un ordinateur sera mis à disposition à l'accueil de la Mairie pour celles et ceux qui ne bénéficieraient pas d'un accès à l'informatique. Des formations seront également mises en place, notamment à l'espace multimédia de la future médiathèque, pour vous permettre de vous familiariser avec ce nouvel outil.

L'espace Citoyens est accessible par le lien suivant : <https://www.espace-citoyens.net/treillieres/> ou depuis le site de la Mairie : <http://www.treillieres.fr/>



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.